

Association Timoun Lekòl

Notre prochain rendez-vous :
jeudi 26 janvier 2023 à 18h15
à l'école N-D de la Miséricorde.

<http://www.timounlekol.org/>

Geneviève vous présentera la vie des enfants qui vont à l'école Union des Amis en Haïti, Bernard fera le point sur la situation du pays. Si vous allez sur le site, vous savez que le pays va mal. L'école fonctionne malgré les difficultés, et nous continuons de les soutenir dans ces moments difficiles. Pour cela, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Venez nous rejoindre pour l'



Assemblée générale jeudi 26 janvier 2023 à 18 heures 15 à l'école N-D Miséricorde

Les membres de l'association seront heureux de vous accueillir. L'entrée de l'école se fait rue du Chanoine Brac. Vous avez bien noté l'horaire : **18h15**.

Cette soirée est ouverte à tous, familiale, sans engagement. N'hésitez pas à **inviter les amis**. Après les formalités de l'AG, comptes-rendus et votes, nous vous offrirons un pot avec des gourmandises maison et des boissons chaudes ou froides. Comme toute association, **nous avons besoin de nouveaux membres actifs**.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent.

A bientôt,

La Secrétaire, Anne CHASLERIES
15 rue haute du Martreau
49190 ROCHEFORT SUR LOIRE
annechasl@live.fr

La Présidente, Geneviève GREVÊCHE LERAY
66 A, avenue Victor Châtenay
49100 ANGERS
ggrevecheg69@numericable.fr

✂-----

NOM : Prénom:

Participera à l'Assemblée Générale. Ne pourra pas participer.

Adhère à l'Association comme membre actif (cotisation de 10€) membre bienfaiteur (don)

Désire participer aux actions de l'association à l'école accepte de rejoindre l'association

Soutient l'association par un don de : €

L'Association Timoun Lekòl étant reconnue d'intérêt général, les dons et les cotisations sont déductibles des impôts, Nous vous enverrons un reçu que vous joindrez à votre déclaration.

Pouvoir (ou mandat de représentation ou procuration)

Je soussigné M.....,
demeurant à, membre de l'association Timoun Lekòl, **à jour de cotisation**,
donne pouvoir à M. aux fins de me représenter lors de l'Assemblée Générale
ordinaire qui se tiendra le 26 janvier 2023 à 18h15,
à l'école Notre-Dame de la Miséricorde, 32bis rue de la Brisepotière 49100 ANGERS,
sur l'ordre du jour suivant :
- rapports moral et financier.
- renouvellement des membres du bureau.

M. pourra, en mon nom, prendre part à l'ensemble des délibérations,
voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

A, le

Signature

Si vous désirez agir dans la durée, vous pouvez opter pour le prélèvement automatique, nous vous fournissons le RIB/IBAN de l'Association que vous donnerez à votre banque, et choisir le montant du prélèvement ainsi que la fréquence.



Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	39401	00020022501	12	EUR

CM ANGERS SAINT SERGE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8394	0100	0200	2250	112

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation

CM ANGERS SAINT SERGE
4 RUE DE LA CHALOUERE
49100 ANGERS
Tél : 02-41-21-49-49

Titulaire du compte (Account Owner)

ASSOCIAT TIMOUN LEKOL
CHEZ M THIERRY ROUSSELET
31 RUE DES FOURS A CHAUX
49100 ANGERS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ